

AUTO-ECOLE COLBERT

PROGRAMME DE FORMATION PREPARATOIRE A LA CATEGORIE « B »

DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation Théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code de la route) pourra être suivie dans nos locaux avec un support DVD et un enseignant.

La formation théorique porte sur :

- La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route
- Les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicament sur la route
- Les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée
- Les usagers vulnérables
- Les spécificités de certaines catégories de véhicule et les différentes conditions de visibilité leurs conducteurs
- Les gestes de premiers secours
- Les précautions à prendre en montant et en quittant un véhicule
- Le transport de personnes et d'un chargement
- La réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule

Les cours thématiques

Les cours seront dispensés dans nos locaux

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- La vigilance à l'égard des autres usagers de la route ;
- Les effets dus à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite
- L'influence de la fatigue sur la conduite
- Les usagers vulnérables
- La pression sociale (publicité, travail, etc...)
- La pression des pairs.
-

La formation pratique

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation

- maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants :

- le pourquoi ; le comment ; les risques ;
- les influences de l'environnement et du mode de vie de l'élève ; les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail, etc ; l'auto-évaluation.

AUTO-ECOLE COLBERT

101 rue Colbert BP35 59004 LILLE cedex

Tél : 03.20.54.76.02 - Email : auto-ecolecolbert@orange.fr

Siret : 43242606200019 - Code ape : 8553Z - Agrément préfectoral : E0405916790